

# **DOCUMENT DE RENFORCEMENT DE CAPACITE**

**Pour l'Intégration de  
L'Education au Développement Durable  
Dans le système ETFP/DC**

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Problèmes actuels de l'environnement</b> .....	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Croissance économique et environnement</b> .....	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>Ecodéveloppement et qualité de la vie</b> .....	<b>6</b>
<b>4</b>	<b>Quelques dates clés</b> .....	<b>6</b>
<b>5</b>	<b>Le développement durable</b> .....	<b>8</b>
<b>6</b>	<b>Les Objectifs de Développement Durable</b> .....	<b>9</b>
<b>7</b>	<b>L'Education au Développement Durable (EDD)</b> .....	<b>13</b>
7.1	Nécessité et caractéristiques d'une éducation relative à l'environnement et au développement durable .....	13
7.2	La décennie des Nations Unies pour l'EDD .....	14
7.3	Intégration de l'EDD dans le système éducatif.....	14
7.3.1	L'éducation aux « éco-gestes »,.....	15
7.3.2	L'enseignement du Développement Durable.....	15
7.3.3	L'intégration disciplinaire.....	15
7.3.4	L'intégration interdisciplinaire et participative .....	15
7.3.5	La remise en question des fondements et des valeurs de l'école.....	15
7.4	Quelques exemples de pratique de l'EDD .....	16
7.4.1	L'exploration du milieu de vie comme stratégie d'éducation au développement durable en contexte scolaire.....	16
7.4.2	SUISSE : éducation au développement durable pour le secondaire.....	17
7.4.3	France : Démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires (E3D).....	19
7.4.4	Éco-École .....	22
<b>8</b>	<b>Le système d'enseignement technique et de formation professionnelle / Développement des Compétences (ETFP/DC)</b> .....	<b>23</b>
8.1	Le système d'ETFP malgache .....	23
8.2	Les fondements de la PNEFP .....	24
8.2.1	La base économique.....	25
8.2.2	La base environnementale .....	25
8.2.3	La base sociale.....	25
8.3	La vision, les composantes et les axes stratégiques de la PNEFP .....	25
8.3.1	Composante 1 : Le développement des compétences pour l'amélioration de l'employabilité des ressources humaines.....	25
8.3.2	Composante 2 : la promotion des conditions/mesures favorables à la création et la protection de l'emploi.....	26

## 1 Problèmes actuels de l'environnement

Les interactions entre l'homme et l'environnement sont nées avec l'apparition de l'homme et se sont développées au fur et à mesure du processus d'évolution sociale et culturelle de l'homme dans lequel l'éducation a joué un rôle essentiel.

La capacité de l'homme à modifier ses rapports avec l'environnement naturel et l'environnement social et culturel, voire à les transformer, a connu des phases d'intensité différente. Ce qui distingue à cet égard la société contemporaine de celles qui l'ont précédée, c'est l'accélération des modifications de l'environnement provoquées par la révolution scientifique et technique, leur caractère massif et l'universalité de certaines de leurs incidences.

Le développement des sociétés industrielles et urbaines, lié à une rapide croissance démographique, devrait accroître les pressions sur l'environnement, soit directement, par la consommation des espaces et des ressources, soit indirectement en dépassant les capacités de recyclage des déchets provenant des activités humaines.

Dépasant le cadre local, certains de ces problèmes ont des effets planétaires, comme ceux des activités industrielles sur le climat ou les retombées des explosions nucléaires sur la santé. Dans certains cas, ces atteintes sont si démesurées qu'elles menacent l'équilibre lui-même de la biosphère : par exemple qu'advierait-il si la couche d'ozone subissait une sérieuse diminution ?

Il existe d'autres graves atteintes à l'environnement, qui, bien que limitées à certaines parties du globe, ont aussi des conséquences planétaires : c'est le cas de la désertification, de la disparition d'espèces animales ou végétales, ou encore de la régression du tissu forestier équatorial. Les problèmes à caractère essentiellement national ou local n'en sont pas moins graves, car ils affectent, par exemple, la vie quotidienne des agglomérations urbaines : les populations y subissent des tensions créées par la circulation automobile, la destruction des paysages citadins, la discrimination résidentielle, la manipulation publicitaire, etc.

Les problèmes d'environnement existent à tous les stades du développement économique et social. Quelques-uns sont communs à un grand nombre de pays d'ailleurs très différents. Mais ils se posent souvent en termes très divers d'un pays à l'autre. Certains d'entre eux s'observent plus fréquemment dans les pays en voie de développement, d'autres dans les pays industrialisés.

Les premiers connaissent le plus souvent deux types de problèmes d'environnement : ceux dus au sous-développement et ceux qui résultent de certains modes de développement.

C'est ainsi que les conditions sanitaires et nutritionnelles médiocres, la dégradation des ressources forestières, la diminution de la productivité agricole, ou encore la faible productivité du travail humain imputable à la maladie et à la malnutrition, sont très souvent liées aux caractéristiques d'un développement insuffisant. La misère aggrave ces problèmes, en augmentant la fragilité de ces pays devant les effets à court ou à plus long terme.

S'ils bénéficient d'un début de développement, certains pays subissent aussi parfois des effets préjudiciables sur le plan de l'environnement, parce qu'ils adoptent des mesures inappropriées. Ainsi, les stratégies de développement lorsqu'elles tendent à augmenter de façon maximale les bénéfices et reposent sur une planification fragmentaire à court terme, se révèlent souvent peu aptes à préserver les équilibres des écosystèmes.

Des stratégies de développement mal conçues ont souvent conduit à un épuisement rapide de certaines ressources, à l'augmentation de la pollution et à la diffusion de maladies liées à la détérioration de l'environnement.

De nombreux pays industrialisés sont également confrontés à des problèmes complexes pour avoir introduit des innovations scientifiques et techniques, avant d'avoir maîtrisé leurs répercussions sur l'environnement.

La pollution d'origine industrielle, la surexploitation des ressources, les problèmes sociaux et culturels, des mégapoles, voilà quelques exemples des difficultés rencontrées par les pays industrialisés, et qui peuvent l'être un jour par les pays en développement. A cet égard, les réflexions de Ramade<sup>1</sup> traduisent bien cet ensemble de préoccupations :

"Il aura donc fallu attendre le 17 octobre 1973 pour que le grand public...et les hommes politiques au pouvoir en Europe occidentale commencent à prendre conscience d'un élément essentiel de la crise de l'environnement contemporaine : la relative rareté de certains combustibles fossiles et le mauvais usage qui en est fait. L'apparente prospérité économique de nos pays est, à vrai dire, pour une grande part factice, car elle implique le gaspillage de ressources naturelles peu abondantes et non renouvelables."

En effet, on constate que l'extraction et l'usage du pétrole s'accompagnent d'innombrables pollutions et de bien d'autres non-sens écologiques. Les marées noires et autres fuites d'hydrocarbures contaminent l'océan mondial, leur raffinage pollue les eaux continentales. L'implantation des raffineries saccage bien des sites littoraux et dévaste de riches territoires agricoles, car le choix de leur lieu d'édification ferait parfois douter du bon sens de certains "aménagementeurs"...

En outre, la prolifération automobile permet à une multitude, maintenue de façon quasi délibérée dans une inconscience absolue des problèmes d'environnement, de transformer peu à peu en décharges publiques les derniers espaces naturels dont nous disposons. Par ailleurs, la boulimie énergétique propre aux pays industrialisés s'accompagne d'une contamination sans cesse accrue de l'air, des eaux continentales et des océans par d'innombrables substances polluantes, produites par les combustions d'hydrocarbures fossiles. Cette contamination de l'atmosphère et des sols anéantit peu à peu les forêts circumurbaines. Elle menace, de plus, la santé humaine en un monde où la recherche du profit maximum prime sur toute considération d'hygiène publique...

Mais le gaspillage énergétique n'apparaît pas seulement dans le domaine des transports. Il s'inscrit dans les plus infimes activités d'une société dite de consommation, qui pousse les citoyens de nos pays au rejet des objets usuels - plastiques, c'est-à-dire faits de pétrole - ou autres, non seulement quand ils sont usagés, mais aussi lorsqu'ils sont passés de mode. Ramade<sup>1</sup> peut conclure son article en précisant qu'en réalité,

"Le gaspillage des ressources est implicitement érigé au niveau d'une institution dans les pays occidentaux et cela au stade même de la production industrielle : l'usure est incorporée dans la chaîne de fabrication, depuis l'instrument le plus modeste jusqu'à l'automobile. Ainsi, les réfractaires résistants à l'action des mass médias publicitaires n'ont même pas la possibilité d'entretenir un matériel irréprochable et conçu pour un renouvellement rapide. On nous explique que cela fait croître le PNB. Les écologistes, quant à eux, considèrent qu'il s'agit plutôt d'une scandaleuse dilapidation de force de travail humain, de matière et d'énergie."

---

<sup>1</sup> Ramade F. *Éléments d'écologie appliquée*. Ediscience, Paris 1974.

Un système de valeurs reposant sur le mythe de la productivité et de la rentabilité à court terme est responsable de ce gâchis ; de même les notions de progrès et de croissance ont été abusivement confondues. C'est dans un tel contexte complexe et global, qu'il faut examiner aujourd'hui les atteintes à l'environnement. Celles-ci sont graves et étendues, mais on ne peut pas non plus ignorer que, l'homme a réussi souvent à améliorer son environnement naturel, à le transformer en obtenant un épanouissement culturel et social, un mieux-être physiologique, ou encore une amélioration sérieuse de la productivité sans dilapider ses ressources. Ces exemples méritent d'être soulignés, face aux multiples dégradations et aux atteintes causées par les activités humaines.

## **2 Croissance économique et environnement**

D'une vue limitée aux seuls aspects physiques et biologiques de l'environnement (protection de la nature, disparition d'espèces vivantes), on est progressivement passé à une préoccupation élargie qui, tout en réservant à ces aspects leur juste place, englobe aussi l'environnement urbain et industriel créé par l'homme, pour en saisir les multiples rapports d'interdépendance.

Un paramètre important à prendre en compte est alors l'économie. En effet, la logique économique conditionne trop souvent les choix en matière d'environnement. Or elle repose uniquement sur l'idée de croissance.

La croissance économique est un phénomène historiquement récent. En effet, jusqu'au début du 19<sup>e</sup> siècle, l'activité économique a un caractère essentiellement agricole et artisanal. Les progrès des sciences et des techniques enfantent alors la révolution industrielle et, en un siècle, les pays industrialisés passent du chemin de fer à celui de l'espace. Le centre de gravité de l'économie se déplace progressivement de l'agriculture à l'industrie, d'abord, puis de l'industrie au secteur tertiaire. Ce développement de l'industrie se fait au détriment de l'environnement : pollution dans les zones industrielles, apparition d'immenses zones urbaines au détriment de l'espace rural, modification radicale des paysages, etc.

La logique économique l'oublie trop souvent, la croissance n'est que le moyen de réaliser un certain nombre d'objectifs sociaux. Le progrès économique ne se justifie que s'il améliore la qualité de la vie ou le bien-être social. L'incontestable augmentation du niveau de vie des pays industrialisés ne saurait faire oublier la nécessité d'une politique de l'environnement. Il nous faut remettre en cause la logique d'une croissance économique à outrance, qui dégrade l'environnement et accentue gravement la pollution.

Le PNB<sup>2</sup> ne peut donc traduire l'amélioration de la qualité de la vie et/ou les atteintes à l'environnement résultant de la croissance. Il est de moins en moins capable de mesurer l'évolution du bien-être social. Il demeure seulement comme un indicateur d'un certain type de croissance, produit d'une doctrine économique où les problèmes de l'environnement n'étaient pas pris en compte.

## **3 Ecodéveloppement et qualité de la vie**

La science économique seule n'apportera pas de réponses satisfaisantes aux problèmes posés par l'économie de l'environnement. L'économiste ne peut plus ignorer les conséquences écologiques d'un certain type de développement économique, et l'écologiste n'éludera pas les problèmes économiques et sociaux posés par l'application d'une politique de l'environnement efficace.

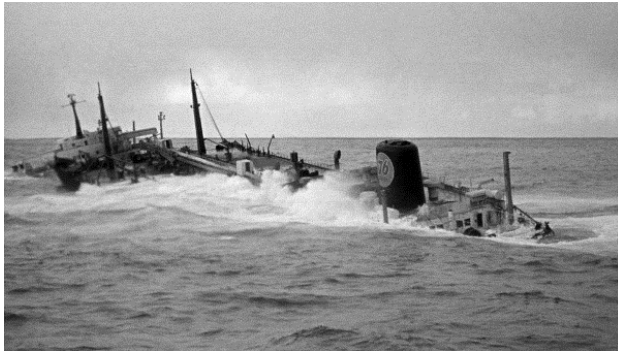
---

<sup>2</sup> PNB : Produit National Brut

L'idée de progrès humain ne doit plus être confondue avec la notion de croissance économique.

#### 4 Quelques dates clés

- La tragédie du Torrey Canyon, un pétrolier ultra moderne de 300 mètres de long, débute le 18 mars 1967 en Grande-Bretagne. Ce pétrolier de 62.000 tonnes, « jumboisé » à 123.000 tonnes, battant pavillon libérien pour le compte d'une compagnie pétrolière américaine, s'échoue sur des récifs entre les Scilly et la pointe cornouaillaise.



*Une nappe de 50 km de long et de 20 km de large est repérée le 23 mars au large.*

*Le 26 mars : catastrophe, le navire se brise en deux, libérant les 80.000 tonnes de sa cargaison ! Les nappes de pétrole atteignent les côtes bretonnes le 10 avril 1967. Les premières plages de la Cornouailles sont touchées. « C'est la première fois qu'on a entendu parler de **marée noire**. ».*



- 1972, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement a adopté une série de principes pour une gestion écologiquement rationnelle de l'environnement. Cette "Déclaration de Stockholm" a placé les questions écologiques au rang des préoccupations internationales et a marqué le début d'un dialogue entre pays industrialisés et pays en développement concernant le lien qui existe entre la croissance économique, la pollution de l'indivis mondial (l'air, l'eau, les océans) et le bien-être des peuples dans le monde entier.
- 1973 : 1<sup>er</sup> choc pétrolier qui entraîne une prise de conscience du gaspillage,

*Un « choc pétrolier » est un phénomène de **hausse brutale du prix du pétrole** ayant une incidence négative sur la croissance économique mondiale.*

*Entre octobre 1973 et janvier 1974, le prix du baril de brut est multiplié par quatre, passant de 2,3 \$ à 11,6 \$*

- **1975 : Conférence de Belgrade, point de départ d'une éducation à l'environnement.**

*« Former une population mondiale consciente préoccupée de l'environnement et des problèmes qui s'y rattachent.... »*

Recherche INRP-UNESCO-PNUE : Première grande entreprise d'éducation mise en place sur le plan international. Elle a concerné plus de 2000 élèves de 25 écoles primaires et secondaires.

- **1977 : Conférence intergouvernementale de Tbilissi, dans le prolongement de la Conférence de Belgrade,**
- **1979 : le second choc pétrolier,**

*Le prix du baril passe de 13 \$ en 1978 à 30 \$ en 1980*

- **1983 : Commission spéciale et indépendante afin de proposer des stratégies à long terme en matière d'environnement pour assurer un développement durable d'ici à l'an 2000 et au-delà, présidée par Mme Gro Harlem Brundtland, Première Ministre norvégienne.**
- **La crise de la vache folle de 1985 à 2004 : La crise de la vache folle est une crise sanitaire, puis socio-économique caractérisée par l'effondrement de la consommation de viande bovine dans les années 1990 quand les consommateurs se sont inquiétés de la transmission de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) à l'homme via l'ingestion de ce type de viande.**

*Cette épidémie trouverait son origine dans l'utilisation pour l'alimentation des bovins de farines animales, obtenues à partir de parties non consommées des carcasses bovines et de cadavres d'animaux.*



- **20 mars 1987 : Rapport Brundtland – L'avenir à tous.**
- **1992 Rio de Janeiro - Sommet de la planète Terre**
- **2002 : Johannesburg - Sommet mondial pour le développement durable**
- **2012 Rio de Janeiro (RIO+20) - Résolution adoptée par l'Assemblée générale « L'avenir que nous voulons »**

## 5 Le développement durable

L'idée de développement durable est plus récente, elle vient du rapport qui avait été écrit par un Premier ministre norvégien, Madame Brundtland, appelé "L'avenir à tous" rédigé en 1987. C'est ce texte qui a servi de base à la discussion au sommet de Rio.

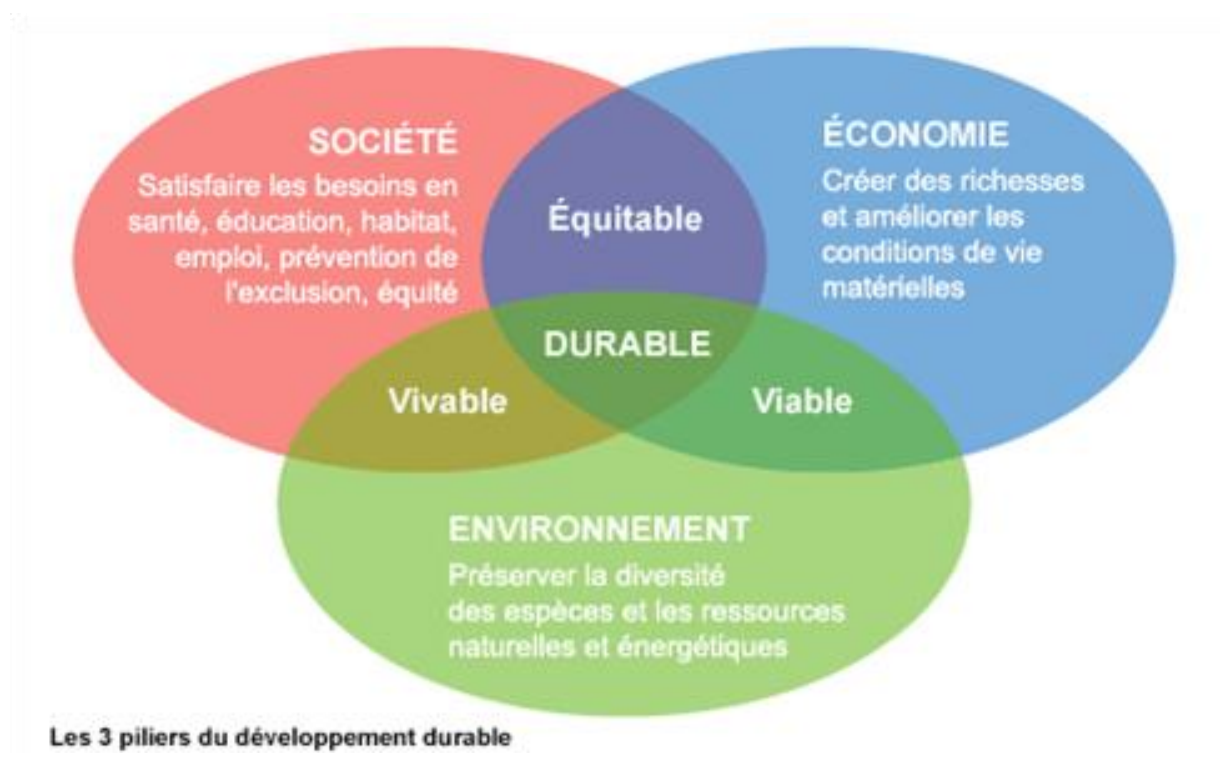
Elle a été consacrée par 182 états lors de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro en 1992, encore appelé Sommet de la planète Terre, c'est l'agenda 21.

Ce sommet de Rio justement mettait en avant le développement durable qu'on appelait en anglais "*sustainable development*", qu'on a traduit justement par ce terme développement durable, qui n'est peut-être pas bien choisi.

**C'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.**

C'était une demande aussi des pays en voie de développement qui souhaitaient avoir un développement et non pas simplement être protégés de toute évolution.

Ce texte mettait en avant trois composantes, plus simplement l'environnement souvent encore pensé sous l'angle naturel, mais des sciences humaines à travers la société et l'économie.



### Déclaration de RIO : 27 Principes

#### PRINCIPE 1

Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature.



## PRINCIPE 25

La paix, le développement et la protection de l'environnement sont interdépendants et indissociables.

## 6 Les Objectifs de Développement Durable

- **2012 Rio de Janeiro (RIO+20) - Résolution adoptée par l'Assemblée générale « L'avenir que nous voulons »**

Annexe

### **L'avenir que nous voulons**

#### **I. Notre vision commune**

1. Nous, chefs d'État et de gouvernement et représentants de haut niveau, réunis à Rio de Janeiro (Brésil) du 20 au 22 juin 2012, avec la pleine participation de la société civile, renouvelons notre engagement en faveur du développement durable et de la promotion d'un avenir durable sur les plans économique, social et environnemental, pour notre planète comme pour les générations actuelles et futures.

2. L'élimination de la pauvreté est le plus grand défi auquel le monde doit faire face aujourd'hui et un préalable indispensable au développement durable. Ainsi sommes-nous déterminés à affranchir d'urgence l'homme de la faim et de la pauvreté.

3. Nous prenons de ce fait acte de la nécessité d'intégrer davantage les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable à tous les

4. Nous considérons que l'élimination de la pauvreté, l'abandon des modes de consommation et de production non viables en faveur de modes durables, ainsi que la protection et la gestion des ressources naturelles sur lesquelles repose le développement économique et social sont à la fois les objectifs premiers et les préalables indispensables du développement durable. Nous réaffirmons également que pour réaliser le développement durable il faut : encourager une croissance économique soutenue, partagée et équitable ; créer davantage de possibilités pour tous ; réduire les inégalités ; améliorer les conditions de vie de base ; encourager un développement social équitable pour tous ; promouvoir une gestion intégrée et durable des ressources naturelles et des écosystèmes qui contribue, entre autres, au développement économique, social et humain sans méconnaître la protection, la régénération, la reconstitution et la résistance des écosystèmes face aux défis existants et nouveaux.

.....

- **Juillet 2012 – Mai 2013 : Groupe de 27 personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015, co-présidé par le Président de la République d'Indonésie, la Présidente de la République du Liberia et le Premier Ministre du Royaume-Uni.**
- **Mai 2013 : RAPPORT du Groupe de 27 personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015.**

« UN NOUVEAU PARTENARIAT MONDIAL : VERS L'ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ ET LA TRANSFORMATION DES ÉCONOMIES PAR LE BIAIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE »

#### Cinq réorientations

- 1. Ne laisser personne de côté
- 2. Placer le développement durable au cœur des débats
- 3. Transformer les économies pour créer des emplois et favoriser un mode de croissance inclusif
- 4. Construire la paix et créer des institutions efficaces, transparentes et responsables pour tous
- 5. Créer un nouveau partenariat mondial

- **2015 : Fin du programme « Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)**
- **Septembre 2015 : Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies**

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD ou Agenda 2030) ont été adoptés en septembre 2015 par 193 pays aux Nations Unies

**Résolution de l'ONU A/RES/70/1 - Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030**

Préambule :

**Le Programme de développement durable est un plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité.**

Les **17 objectifs de développement durable** et les **169 cibles** que nous annonçons aujourd'hui témoignent de l'ampleur de ce nouveau Programme universel et montrent à quel point il est ambitieux. Ils s'inscrivent dans le prolongement des objectifs du Millénaire pour le développement et visent à réaliser ce que ceux-ci n'ont pas permis de faire. Ils visent aussi à réaliser les droits de l'homme pour tous, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Intégrés et indissociables, ils concilient les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale.

Les objectifs et les cibles guideront l'action à mener au cours des 15 prochaines années dans des domaines qui sont d'une importance cruciale pour l'humanité et la planète.

Ces 17 objectifs s'accompagnent de 169 cibles liées entre elles, **s'adressant à tous types d'acteurs et précisant leurs contenus**. Il est essentiel d'en prendre connaissance en vue d'identifier les ODD les plus pertinents pour son organisation.

25 septembre 2015

**Un nouveau programme mondial audacieux pour éradiquer la pauvreté d'ici à 2030 et poursuivre un avenir durable a été adopté vendredi à l'unanimité par les 193 Etats membres des Nations Unies.**

« Nous embarquons ensemble sur la voie du développement durable, pour nous consacrer collectivement à la poursuite du développement mondial et d'une coopération mutuellement bénéfique, susceptible d'apporter d'énormes gains à tous les pays et toutes les régions du monde », affirme la Déclaration adoptée par les Etats membres.

Des dizaines de dirigeants mondiaux étaient présents vendredi dans l'enceinte de l'Assemblée générale de l'ONU, à New York, pour participer au Sommet des Nations Unies sur le développement durable, qui se déroulera jusqu'au 27 septembre et s'est ouvert avec cette adoption formelle d'un nouveau programme de développement pour les 15 prochaines années.

« L'adoption historique du nouveau Programme de développement durable, qui s'appuie sur 17 objectifs globaux, a été accueillie par une ovation de la part des délégations, qui comprenaient un grand nombre des plus de 150 dirigeants mondiaux amenés à s'exprimer dans le cadre du Sommet », s'est félicité un porte-parole des Nations Unies dans un communiqué de presse.

Intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », le programme comporte 17 Objectifs de développement durable (ODD), conçus pour parachever d'ici à 2030 les efforts entamés dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces derniers avaient été lancés en 2000 en vue notamment d'éradiquer l'extrême pauvreté dans le monde d'ici 2015.

« Ce nouveau Programme est une promesse faite par les dirigeants aux gens du monde entier. C'est une vision universelle, intégrée et transformative pour un monde meilleur », a salué le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans un discours prononcé à l'ouverture du Sommet.

A bien des égards, en effet, les 17 ODD et leurs 169 cibles ont une portée plus large que les 8 OMD et leurs 21 cibles. Là où ces derniers étaient centrés principalement sur des thématiques sociales, les ODD couvrent l'ensemble des dimensions du développement durable, à savoir la croissance économique, l'intégration sociale et la protection de l'environnement.

Du point de vue géographique, les OMD ciblaient essentiellement les pays en développement, en particulier les plus pauvres, alors que les ODD seront applicables aussi bien aux pays riches qu'aux pays pauvres. Le premier d'entre eux, par exemple, l'ODD N°1, se propose d'éradiquer la pauvreté sous toute ses formes, et non pas seulement l'extrême pauvreté.

« C'est un Programme pour les gens, pour mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes », a ajouté le chef de l'ONU, tout en avertissant que le véritable test de l'engagement des Etats envers ce Programme à l'horizon 2030 sera sa mise en œuvre.

« Nous devons agir, tous et partout ; ces 17 Objectifs de développement durable sont notre guide, une liste de tâches pour les gens et la planète, et un modèle de réussite », a déclaré Ban Ki-moon.

L'adoption officielle du Programme est intervenue peu après que le Pape François, chef de l'Eglise catholique, s'est adressé à l'Assemblée générale.

« L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au Sommet mondial, qui commencera aujourd'hui même, est un signe important d'espoir », a déclaré le souverain pontife, dont il s'agissait de la première visite au siège de l'ONU, avant de céder la place aux stars de la chanson Shakira et Angélique Kidjo pour un court concert dans l'enceinte de l'Assemblée, suivi de d'un message d'espoir adressé par la lauréate du prix Nobel de la paix, Malala Yousafzai.

Egalement présent à l'ouverture du Sommet, le Président de l'Assemblée générale, Mogens Lykketoft, a qualifié le Programme de développement durable à l'horizon 2030 d'« ambitieux » dans sa lutte contre les injustices, la pauvreté, la marginalisation et la discrimination.

« Nous reconnaissons la nécessité de réduire les inégalités et de protéger notre maison commune en changeant les modes non durables de consommation et de production. Et, nous identifions le besoin impérieux de s'attaquer à la politique de division, la corruption et l'irresponsabilité qui alimentent les conflits et freinent le développement », a déclaré M. Lykketoft.

La cérémonie d'adoption était présidée par le Premier ministre danois Lars Løkke Rasmussen et le Président ougandais Yoweri Kaguta Museveni. Tous deux ont souligné les succès des OMD et la nécessité de mettre en œuvre ce nouveau programme de manière complète.

## **Objectifs de développement durable**

- Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- Objectif 4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- Objectif 6. Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables
- Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions\*
- Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

---

\* Étant entendu que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est le principal mécanisme international intergouvernemental de négociation de l'action à mener à l'échelle mondiale face aux changements climatiques.

## 7 L'Éducation au Développement Durable (EDD)

### 7.1 Nécessité et caractéristiques d'une éducation relative à l'environnement et au développement durable

Cette éducation ne vient pas s'ajouter aux programmes éducatifs, comme une discipline séparée ou un sujet d'étude particulier, mais comme une dimension qui doit lui être intégrée.

L'éducation relative à l'environnement est le résultat d'une réorientation et d'une articulation des diverses disciplines et des différentes expériences éducatives (sciences naturelles, sciences sociales, art et lettres, etc.) permettant d'avoir une perception intégrée de l'environnement et d'entreprendre à l'égard de celui-ci une action plus rationnelle et propre à répondre aux besoins sociaux.

Unesco - Conférence de Tbilissi, 1977.

#### Qu'est-ce que l'Éducation au Développement Durable ?

L'Éducation au Développement Durable (EDD) permet aux apprenants de prendre des décisions éclairées et des actions responsables en faveur de l'intégrité environnementale, de la viabilité économique et d'une société juste, pour les générations actuelles et futures, tout en respectant la diversité culturelle. Il s'inscrit dans une logique d'apprentissage tout au long de la vie, et fait partie intégrante d'une éducation de qualité.

L'EDD est une éducation holistique et transformationnelle, qui aborde le contenu et les résultats de l'apprentissage, la pédagogie et l'environnement de l'apprentissage. Elle atteint son objectif par la transformation de la société.

(UNESCO, 2014)

Ken Robinson, dans son plaidoyer en faveur de la créativité, nous rappelle que les enfants qui sont aujourd'hui à l'école seront encore en activité professionnelle en 2065. Quel est notre rôle face à l'explosion des connaissances scientifiques et techniques et de tous ces changements ultrarapides qu'elles engendrent ?

La composante éducative y est essentielle. L'éducation s'éloigne de l'instruction et ne peut être simplement inculquée ou transmise. Elle doit être vécue à travers des valeurs discutées et clarifiées, afin de devenir le moteur d'une action responsable.

Il peut être défini l'éducation en vue d'un développement durable comme une manière d'insuffler, et j'insiste sur ce terme, insuffler un changement d'état d'esprit qui doit nous permettre de voir plus loin, d'anticiper sur l'avenir, et finalement d'agir en conséquence. Ce changement d'état d'esprit doit nous aider à parvenir à sortir de ces systèmes dans lesquels nous évoluons pour non plus seulement faire mieux, mais entrer dans le faire autrement.

Penser autrement, ce serait abordé la problématique dans son ensemble, c'est-à-dire en identifiant les besoins qu'ils soient professionnels ou privés, pour tenter de trouver des solutions locales à un problème global, et ceci, en tenant compte non seulement des incidences écologiques, mais également sociales, et bien sûr de la viabilité économique. L'éducation en vue d'un développement durable vise l'éducation d'un citoyen complet, responsable, capable de prendre des décisions argumentées dans toutes les situations de la vie. Sans chercher elle-même à endoctriner, elle vise l'autonomie de pensée et l'apparition d'individus dont l'éthique autorise le développement de sociétés plus humaines, plus équitables, et respectueuses de l'autre dans toute sa diversité.

## 7.2 La décennie des Nations Unies pour l'EDD

En décembre 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 57/254 proclamant une Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (DEDD) de 2005 à 2014. L'UNESCO a été chargé de diriger cette Décennie et d'élaborer un projet de programme d'application international pour la Décennie.

- **Objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable**

Cette Décennie est une entreprise complexe et ambitieuse. Les incidences écologiques, sociales et économiques sont énormes et touchent quasiment à tous les aspects de la vie. Le but global de la Décennie est d'intégrer les principes, les valeurs et les pratiques du développement durable dans tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage. Cet effort éducatif encouragera les changements de comportement afin de créer un avenir plus viable du point de vue de l'intégrité de l'environnement, de la viabilité économique et d'une société juste pour les générations présentes et futures.

La conception globale prônée par la DEDD est celle d'un monde où chacun ait la possibilité de recevoir une bonne éducation et d'apprendre les valeurs, le comportement et les modes de vie requis pour l'avènement d'un avenir viable et une transformation positive de la société.

- **Cinq domaines prioritaires :**

- (1) faire progresser les politiques ;
- (2) intégrer les pratiques durables dans les environnements d'enseignement et de formation ;
- (3) renforcer les capacités des éducateurs et des formateurs ;
- (4) autonomiser et mobiliser les jeunes ; et
- (5) encourager les communautés locales et les autorités municipales à élaborer des programmes communautaires.

- **Création de l'organisation « Actions Nationales pour l'Education au Développement Durable (ANEDD) »**

ANEDD est créé en 2011 à l'issue d'un projet réalisé par la Commission Nationale Malgache auprès de l'UNESCO (CNMU) afin d'impulser l'EDD à Madagascar.

Sa mission est de promouvoir l'EDD à Madagascar.

## 7.3 Intégration de l'EDD dans le système éducatif

Il est identifié dans la pratique de l'EDD dans les établissements scolaires et/ou par les enseignants 5 niveaux d'intégration de l'EDD :

1. **Une éducation aux « éco-gestes »,**
2. **Un enseignement du Développement Durable,**
3. **Une intégration disciplinaire,**
4. **Une intégration interdisciplinaire et participative,**
5. **Une remise en question des fondements et des valeurs de l'école.**

### 7.3.1 L'éducation aux « éco-gestes »,

Il s'agit de l'apprentissage de gestes écologiques tels que :

- **Economiser l'eau du robinet, en ne laissant pas ouvert le robinet,**
- **Eteindre la lumière en sortant de la chambre,**
- **Mettre les déchets dans les poubelles prévues à cet effet,**
- **Marcher à pied ou prendre le vélo si le trajet le permet, au lieu de prendre une voiture,**
- ...

### **7.3.2 L'enseignement du Développement Durable**

Il s'agit véritablement d'enseigner les principes du développement durable.

Par exemple en étudiant par rapport à une situation donnée, les conditions environnementales et les composantes sociales et économiques.

#### **7.3.3 L'intégration disciplinaire**

L'EDD est intégrée dans une discipline telle que, par exemple, la géographie ou la science de la vie et de la terre.

Les principes du développement durable sont alors étudiés dans le cadre des cours de cette discipline. Il est alors analysé dans le cadre d'un cours sur un pays les questions économiques, telles que les problématiques liées à l'énergie, les questions environnementales, telles que le changement climatique, ou les questions sociales, telles que le déplacement de la population.

#### **7.3.4 L'intégration interdisciplinaire et participative**

Participative, car il s'agit de mettre en action les élèves, et de les faire participer à un projet au sein de l'établissement ou de la région.

Interdisciplinaire car les élèves sont amenés à tisser des liens entre les disciplines et finalement à conduire un projet important au sein de la région.

Ce niveau d'intégration donne lieu à une véritable pédagogie par projet.

Les élèves sont, par exemple, invités à mettre en place un Agenda 21 d'établissement scolaire, les élèves doivent collaborer avec les Autorités pour trouver une solution à des questions de développement durable de l'établissement.

Un autre exemple, les élèves peuvent participer à un projet d'installation de panneaux solaires, ou de biogaz au sein de l'établissement.

Les élèves peuvent participer à la mise en relation de l'école à d'autres écoles d'autres villes du pays ou dans d'autres pays afin de partager les pratiques et les expériences de développement durable.

La pédagogie de projet, en permettant d'aborder des problématiques complexes, donne un véritable sens aux connaissances multiples qui, inmanquablement, vont apparaître.

#### **7.3.5 La remise en question des fondements et des valeurs de l'école**

Ce niveau est d'une complexité supérieure, car il ne s'agit pas d'insuffler quelques éléments du développement durable dans les cours et dans les disciplines.

Il s'agit de remettre en question véritablement les fondements et les valeurs de l'école. Afin d'intégrer réellement le développement durable à l'école, il faut revoir en profondeur les pratiques.

1. **Une école élitiste basée sur la compétition,**
2. **Des apprentissages cumulatifs,**

3. **Des contenus disciplinaires,**
4. **Sens et finalités de l'école,**
5. ...

## **7.4 Quelques exemples de pratique de l'EDD**

### **7.4.1 L'exploration du milieu de vie comme stratégie d'éducation au développement durable en contexte scolaire**

*« L'exploration du milieu de vie contribue à favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à ce milieu. Ce sentiment est de nature à susciter l'engagement à l'égard des réalités quotidiennes et à accroître la motivation à agir de façon responsable. Il s'agit d'améliorer ses relations avec ce milieu de vie partagé. L'exploration du milieu peut être un processus d'apprentissage continu et stimulant, tant pour les [apprenants] que les enseignants et les autres membres de la communauté. Il s'agit de s'ouvrir à son environnement avec un regard nouveau favorisant l'exploration et la découverte. »*

- **Une stratégie en quatre étapes proposées par Lucie Sauvé**

Pour Lucie Sauvé et ses collaboratrices, « l'école n'est pas isolée, elle s'inscrit dans un milieu de vie partagé. Elle fait partie intégrante d'une réalité communautaire caractérisée par sa culture spécifique. Avec des projets pédagogiques impliquant l'exploration, la recherche, l'amélioration ou la transformation du milieu, l'école peut jouer un rôle clé dans le développement de la communauté.

1. **Première étape : l'exploration du milieu de vie.**

Il s'agit d'explorer son quartier ou son village à travers des itinéraires, des jeux et des enquêtes, par exemple, afin de caractériser ses composantes naturelles, construites et culturelles et de saisir l'influence réciproque de ces éléments.

2. **Deuxième étape : mettre en évidence de manière systémique les composantes du milieu de vie et le réseau de relations qui les lient.**

Cette étape est celle de la prise de conscience du réseau des interactions entre les éléments du milieu et entre ces éléments et nous-mêmes, en tant qu'individu et groupe social. C'est aussi l'étape de l'acquisition de connaissances sur ces interactions : connaissances d'ordre écologique (au sujet de notre « maison de vie ») et aussi d'ordre économique (au sujet de nos rapports d'exploitation, de consommation et d'aménagement des ressources de notre « maison de vie »).

3. **Troisième étape : problèmes à résoudre**

L'exploration du milieu de vie et le développement de connaissances sur le réseau des relations entre les éléments de ce milieu amène à découvrir et à diagnostiquer des situations-problèmes. Cette troisième étape se penche sur les caractéristiques des problèmes environnementaux (qui impliquent à la fois des composantes biophysiques et sociales) et sur le processus de résolution de tels types de problèmes. Elle fait appel au développement et à l'exercice de la pensée critique. Elle amène à se questionner sur les valeurs en jeu.

4. **Quatrième étape : des projets pour ma communauté**

La relation à l'environnement n'est pas uniquement réactive, axée sur la résolution de problèmes. Elle peut être aussi proactive, orientée vers des projets d'amélioration de la qualité du milieu de vie. Cette étape vise à développer des compétences en matière de développement de projets socio-environnementaux, plus spécifiquement de projets relatifs à la mise en œuvre de technologies appropriées et de projets d'aménagement (à l'école, à la maison, dans les environs). De tels projets peuvent s'inscrire



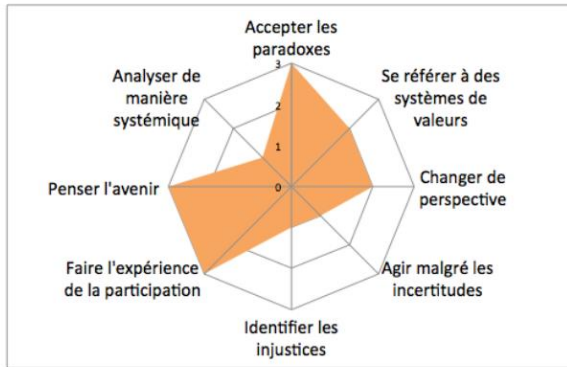
e dans le contexte d'une démarche globale de résolutions de problèmes (à l'étape de la mise en œuvre d'une solution), ou encore, ils peuvent être menés dans une perspective de développement communautaire. Les notions de développement local ou régional et d'écodéveloppement y sont explorées.

#### **7.4.2 SUISSE : éducation au développement durable pour le secondaire**

Le concept-cadre assure une approche large globale de l'EDD. En clarifiant les exigences de l'EDD par une restriction délibérée à 8 principes didactiques et 8 domaines thématiques, elle est rendue plus intelligible pour les enseignants.

##### **1. Les principes didactiques en EDD**

- **Premier principe : accepter les paradoxes. De nombreuses contradictions, voire paradoxes, se retrouvent au cœur des problématiques du développement durable.**
- **Deuxième principe : se référer à des systèmes de valeurs. Le développement durable se fonde sur des valeurs. Il n'est pas simple de juger si une situation ou un projet peut être considéré comme durable ou non.**
- **Troisième principe : changer de perspective. Le développement durable s'oriente d'une part vers la sauvegarde de l'existant, et se tourne d'autre part vers l'avenir. Les élèves doivent apprendre à penser au-delà des habitudes et à examiner d'autres perspectives.**
- **Quatrième principe : agir malgré les incertitudes. Les connaissances sont provisoires. Dans de nombreux cas relatifs au développement durable, il nous manque des connaissances stabilisées. Cette incertitude est fréquemment avancée comme un argument pour ne pas agir.**
- **Cinquième principe : identifier les injustices. Dans la thématique du développement durable, l'équité entre les générations a été condensée dans la célèbre déclaration figurant dans le rapport Brundtland. Le développement durable satisfait les besoins des générations présentes, sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire leurs propres besoins.**
- **Sixième principe : faire l'expérience de la participation. Un principe important du développement durable est la participation. Les solutions doivent, si possible, être négociées entre les parties impliquées, en cherchant ensemble l'équilibre et le consensus d'un grand nombre de personnes et de groupes. Si nous appliquons ce principe à l'école en tant qu'espace de vie des élèves et des enseignants, il devient l'un des principaux éléments de l'EDD dans le sens d'une éducation à la citoyenneté dans une société ouverte et démocratique. L'école offre l'endroit où la participation peut être réalisée et mise en pratique quotidiennement.**
- **Septième principe : penser l'avenir. Enseigner le développement durable signifie se poser la question de l'avenir pour chaque problématique analysée. Le principe didactique "penser l'avenir" demande une approche analytique et prospective. Comment une situation concrète actuelle se présentera dans un futur proche ou lointain ? Par exemple, à quoi ressemblera la mobilité dans 10 ans ?**
- **Huitième principe : analyser de manière systémique. Développer et favoriser une compréhension systémique est un objectif central de l'EDD. Une telle compréhension permet de ne pas simplement réduire les phénomènes et les processus à des chaînes linéaires de cause à effet, mais de les appréhender comme une suite, comme la suite d'une multitude de processus liés et interdépendants**

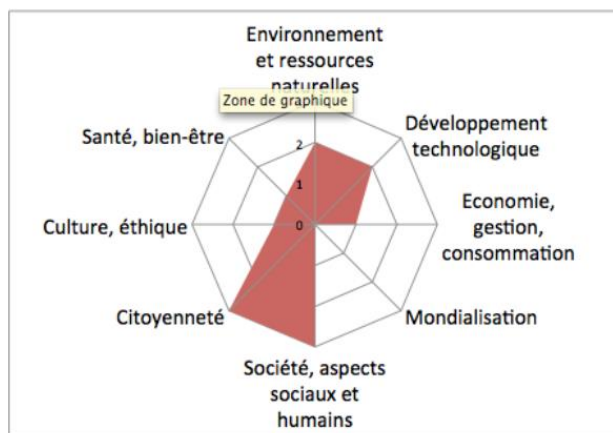


## Principes didactiques

### 2. Les domaines thématiques

Dans le cadre de l'élaboration du programme type EDD, nous avons choisi 8 domaines thématiques qui se réfèrent au triangle bien connu du développement durable.

- **Premièrement, environnement, ressources naturelles, et deuxièmement, développement technologique, exploitation des ressources, appartient au pilier de l'environnement.**
- **Troisièmement, économie, gestion et consommation, et quatrièmement, mondialisation appartient au pilier de l'économie.**
- **Tandis que, cinquième, société, aspects sociaux et humains, sixième, citoyenneté, septième, culture éthique, et huitième, santé et bien-être, appartient au pilier de la société.**



## Thématiques

- **Préparer une séquence d'enseignement**

Il s'agit, premièrement, de choisir plusieurs principes didactiques parmi les 8.

Deuxièmement, quels thématiques et enjeux vont me permettre de transposer les principes didactiques choisis ?

Troisièmement, à l'aide de quelles modalités les élèves peuvent-ils développer de manière optimale les compétences qui sous-tendent les principes didactiques de l'éducation en vue du développement durable ?

Dans l'ouvrage "Demain en main", vous trouverez 15 séquences d'enseignement testées en classe et tous les supports de cours, ainsi que 7 projets d'établissement.

### 7.4.3 France : Démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires (E3D)

Peut être considéré comme « **E3D - École/Établissement en démarche de développement durable** » tout établissement scolaire ou toute école engagés dans un projet de développement durable fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat.

S'appuyant sur des approches transversales, la démarche « E3D » intègre les enseignements, ainsi que la diversité de projets possibles permettant de **vivre l'établissement comme un lieu d'apprentissage global du développement durable, ancré dans son territoire.**

L'éducation au développement durable invite ainsi à tisser des réseaux transversaux de connaissances et de compétences entre les enseignements, les projets d'établissements et les nombreuses initiatives comme les actions éducatives et culturelles conduites sur le temps scolaire ou en dehors du temps scolaire, avec les partenaires de l'École. Elle a donc aussi toute sa place dans les « projets éducatifs territoriaux » qui visent à articuler les activités périscolaires avec les projets d'école et d'établissement.

- **Mettre en œuvre une démarche E3D**

Les écoles et établissements en démarche de développement durable (E3D) associent enseignants, élèves, personnels d'éducation, de direction, d'encadrement, administratifs, de santé et sociaux, et techniques, partenaires et parents, dans la dynamique collective induite par le projet d'école ou d'établissement.

La démarche est réalisée en relation étroite avec les collectivités territoriales, parties prenantes du fonctionnement de l'école ou de l'établissement.

Elle se déploie dans le temps : elle est plus aisément mise en œuvre, acceptée et soutenable si elle est installée de manière progressive et gagne ainsi en efficacité opérationnelle et éducative.

- 1. Définir des priorités de mise en œuvre**

La démarche se construit à partir d'un diagnostic visant à identifier des problématiques correspondant à des principes et des enjeux du développement durable dans :

- les enseignements ;
- la vie scolaire ;
- les priorités de gestion et de maintenance pour l'établissement ;
- les caractéristiques du territoire et les modalités de l'ouverture sur l'extérieur par le partenariat.

L'initiative peut venir d'acteurs divers de la communauté éducative. Des choix sont faits en fonction du diagnostic et des réalités de l'établissement, qui s'accompagnent de perspectives d'évolution sur plusieurs années.

Dans le cas des **établissements technologiques et professionnels**, le lien avec le monde de l'entreprise peut être utilement intégré à la démarche, de même que le lien entre théorie et pratique au niveau des apprentissages, permettant ainsi aux élèves de mettre en contexte leur engagement et l'intérêt de celui-ci en termes d'insertion socioprofessionnelle.

## **2. Impliquer l'ensemble de la communauté éducative**

L'E3D peut impliquer l'ensemble de la communauté éducative de l'école ou de l'établissement, en intégrant les enseignants de toutes les disciplines, les élèves, les personnels de direction, de santé et sociaux, d'encadrement et d'entretien, ainsi que les parents d'élèves.

Le chef d'établissement porte explicitement la démarche. Il nomme un référent parmi les membres du personnel. Les délégués d'élèves (délégués, éco-délégués, représentants du conseil de vie lycéenne, etc.) sont des relais essentiels et leur mobilisation peut commencer très en amont.

## **3. Prendre appui sur l'ensemble des enseignements**

Les enseignements disciplinaires doivent impérativement être mobilisés. Les différents dispositifs d'aide, d'accompagnement et de soutien peuvent aussi être engagés. Le projet E3D prend appui sur un ensemble de connaissances et de compétences qui correspondent aux programmes d'enseignement, garants de la dimension scientifique des notions et des savoirs abordés.

## **4. Impliquer la vie scolaire et les projets d'action éducative et culturelle**

L'intégration de l'E3D au projet d'école ou d'établissement favorise l'implication des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative dans un projet citoyen commun et concret de développement durable. Les diverses formes de projets ou d'activités mises en place dans l'école ou l'établissement (clubs, classes de découverte, sorties scolaires, actions éducatives, etc.) peuvent être fédérées dans la démarche E3D et l'enrichir, voire servir de point d'appui pour la lancer.

Ces évolutions peuvent se retrouver dans le règlement intérieur, acquérant ainsi d'autant plus de force qu'elles trouvent leur origine dans des propositions formulées par les acteurs de l'École eux-mêmes. Cette traduction réglementaire est un des outils essentiels pour institutionnaliser et pérenniser la démarche.

## **5. Engager la gestion de l'école ou de l'établissement**

Application concrète du développement durable (fournitures, énergie, eau, nourriture, déchets et recyclage, maintenance et nettoyage, etc.), la gestion et la maintenance impliquent un rapprochement avec les collectivités territoriales et les organismes compétents et amènent l'établissement à intégrer les relations existantes entre les réalités sociales, économiques et environnementales locales. Cela permet ainsi d'engager la structure scolaire dans une démarche d'administration exemplaire.

La réussite de cette démarche sur la durée dans un établissement d'enseignement implique qu'elle s'inscrive dans un projet pédagogique qui puisse s'élargir à l'ensemble de la communauté éducative.

## **6. Travailler en partenariat**

La démarche E3D nécessite une coordination avec les acteurs locaux. Un travail d'expertise en amont permet de mieux connaître les partenaires possibles pour associer ceux qui sont les mieux à même de s'intégrer dans la démarche spécifique de l'établissement :

- services déconcentrés de l'État ;
- collectivités territoriales ;
- établissements publics ;
- centres de recherche et universités ;
- associations agréées ;
- entreprises.

Le comité académique d'éducation au développement durable peut jouer un rôle facilitateur dans cette recherche de partenaires.

Pour être efficace, le partenariat doit être formalisé dans un texte qui intègre notamment :

- la définition des objectifs et des priorités afin de garantir la faisabilité de la mise en œuvre ;
- l'engagement dans une démarche scientifique, indissociable des travaux menés dans l'établissement, voire dans le territoire ;
- l'adéquation du contenu des partenariats aux programmes d'enseignement et aux publics concernés ;
- le rôle du ou des partenaires dans la construction du projet pédagogique porté par l'école ou l'établissement.

### **7. Développer une culture d'établissement**

La démarche de développement durable d'un établissement ou d'une école, inscrite dans la durée, implique de conserver une mémoire des ressources identifiées dans le territoire. Le Centre de documentation et d'information est un lieu privilégié de conservation de ce patrimoine, où les différents acteurs viendront naturellement le rechercher. Le professeur documentaliste peut jouer un rôle déterminant dans le développement de la démarche. Par ailleurs, la constitution d'un fond documentaire et archivistique permet d'ancrer le projet dans la durée, en en construisant la mémoire.

L'élaboration d'une culture du développement durable au sein d'une école ou d'un établissement permet de garantir que l'élève en bénéficie tout au long des années qu'il y passe.

### **8. Communiquer**

Les écoles, les collèges et les lycées développent une communication sur leur démarche, tant en interne que vers l'extérieur. Cette communication permet de valoriser le projet en cours et de partager l'expérience acquise. Il est à noter que, lorsqu'ils sont formés à cette communication, les élèves peuvent être des porteurs particulièrement efficaces de l'E3D, entre eux comme avec le reste de la communauté éducative et avec les partenaires. Les écoles et les établissements scolaires peuvent s'adresser aux autorités académiques, la communication institutionnelle ayant un effet important.

Les outils numériques peuvent être un support majeur de cette entreprise de communication.

### **9. Définir les besoins en formation des personnels**

L'élaboration de la démarche fait émerger les besoins en formation spécifiques. L'école ou l'établissement peut se rapprocher des services académiques de formation et du coordonnateur académique pour l'éducation au développement durable pour connaître les formations proposées et exprimer, le cas échéant, des besoins nouveaux.

- **Obtenir le label E3D**

Pour obtenir le Label E3D, l'école ou l'établissement le sollicite auprès des autorités académiques.

Le dossier sera étudié par le comité académique d'éducation au développement durable, selon des modalités définies en fonction des réalités du niveau territorial, sous la responsabilité du coordonnateur académique de l'éducation au développement durable.

#### **7.4.4 Éco-École**

Éco-École est le plus grand programme scolaire lié à l'EDD du monde géré par la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement (FEE). **Éco-École est gérée à Madagascar par « Madagascar National Parc (MNP) ».**

- **Éco-Écoles Océan Indien**

Éco-École Océan Indien est un programme volontaire ouvert à toutes les écoles dans les six pays participants. Les écoles suivront un processus simple de sept étapes et travailleront sur dix thèmes environnementaux communs qui touchent les états insulaires de la région de l'océan Indien occidental.

Les dix thèmes environnementaux du programme Éco-École Océan Indien sont : Le changement climatique, l'énergie, l'eau, les déchets, une vie saine, la biodiversité, le sol et l'air, les moyens de subsistance, le patrimoine culturel et enfin l'océan et la côte.

Les efforts des écoles sont compensés par un système de récompenses à plusieurs niveaux : bronze, argent et enfin le Green Flag Award (le Drapeau vert) qui est internationalement reconnu, et certifié par la FEE.

Les écoles ayant un accès à Internet peuvent s'inscrire, soumettre leur candidature pour les prix, et partager leurs idées, leurs progrès et les défis avec d'autres écoles de la région à travers le site web d'Éco-École Océan Indien. Une fois inscrites ces écoles peuvent soumettre leur candidature pour les prix, recevoir des messages et télécharger des informations et des mises à jour par SMS.

- **Comment communiquer avec le programme Éco-École Océan Indien ?**

Éco-École Océan Indien a un site web central qui permet aux écoles de partager leurs activités et leurs idées en ligne et d'enregistrer leurs progrès vers le prix international, *Green Flag Award*. Le site web offre aux écoles l'accès à des supports locaux, régionaux et internationaux centrés sur les dix thèmes Éco-École Océan Indien pour soutenir les activités éducatives.

*Inscrivez-vous en ligne : [www.eco-schools.io](http://www.eco-schools.io)*

- **Les sept étapes pour devenir une Eco-École**

Suivez ces sept étapes pour devenir une Eco-École :

- **Étape 1 : Mettre en place un Comité Éco-École**
- **Étape 2 : Informer et impliquer la communauté**
- **Étape 3 : Effectuer une évaluation environnementale**
- **Étape 4 : Élaborer un Éco Code**
- **Étape 5 : Relier les thèmes au programme scolaire**
- **Étape 6 : Préparer un plan d'action**
- **Étape 7 : Suivre et évaluer les progrès**

Afin de bien gérer le programme Éco-École, les écoles doivent être bien conscientes de ces sept étapes à tout moment.

## **8 Le système d'enseignement technique et de formation professionnelle / Développement des Compétences (ETFP/DC)**

L'ETFP/DC est réalisé par la mise en œuvre de La Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (PNEFP).

### **8.1 Le système d'ETFP malgache**

L'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP) qui est de la responsabilité du Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (MEETFP) comporte, selon le décret de 2011, deux grandes filières : la filière de formation professionnelle et la filière d'enseignement technique. Il existe quatre types de dispositifs de formation au niveau de l'ETFP :

- **La Formation Professionnelle Initiale (FPI),**
- **La formation Technologique Générale (FTG),**
- **La formation Professionnelle Qualifiante (FPQ) et/ou Continue,**
- **L'apprentissage des Métiers de Base (AMB)**

L'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP) a pour mission de préparer les jeunes malgaches à leur entrée dans le monde du travail.

Cependant, il ne concerne pour l'instant qu'une minorité de jeunes principalement urbaine et il développe surtout des filières tertiaires qui offrent peu de débouchés d'emplois aux sortants.

Il n'existe pas de passerelles entre l'ETFP et l'enseignement général. Les deux filières, professionnelle et technique, mènent jusqu'à l'enseignement supérieur et donnent accès aux diplômes du DTS et du BTS, mais dans les faits très peu d'élèves y entrent et y réussissent. Le fait que l'enseignement supérieur mette actuellement en place une licence à vocation professionnelle accessible selon un dispositif de formation par alternance pourra dans l'avenir faciliter le passage de l'ETFP à l'enseignement supérieur.

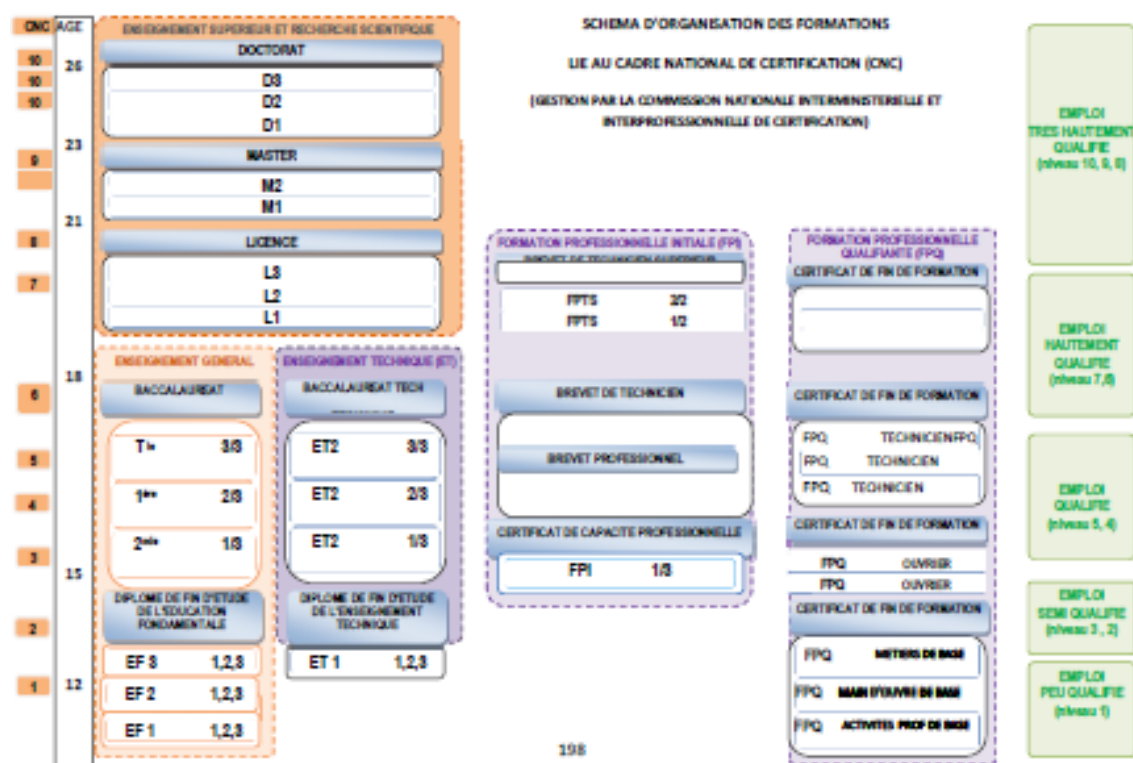
Madagascar a encore un très faible taux d'accès à l'ETFP qui est de 287 apprenants pour 100 000 habitants par rapport aux autres pays comparateurs. En 2014, le dispositif d'ETFP a accueilli 65 754 apprenants dont 50,6% dans le privé.

Les CFP publics forment actuellement 3887 élèves tandis que les LTP publics accueillent 19537 élèves. Ces données illustrent la part minoritaire que l'ETFP joue puisqu'il accueille seulement 7% des élèves inscrits dans l'enseignement secondaire et consomme 0,8% des dépenses publiques d'éducation soit l'équivalent de 3,5% du budget de l'Education (EPT, 2015).

Selon une enquête menée par l'INSTAT en 2013 sur la transition des jeunes vers la vie active, 96,9 % des jeunes affirment ne pas avoir pu bénéficier d'une formation pour exercer leur activité actuelle. Seuls 69 districts sur les 119 disposent d'établissements ETFP publics, 7 régions sur 22 n'ont pas de CFP, et une région (Androy) ne dispose ni de CFP ni de LTP. Le dispositif national d'ETFP est composé seulement de 50 CFP et de 121 LTP dont 45% sont des établissements privés. L'insuffisance des capacités d'accueil de la part des établissements publics oblige beaucoup de familles à financer, au-delà de leurs moyens, la scolarisation de leurs enfants dans l'enseignement privé quand celle-ci n'est pas prise en charge par des partenaires au développement. Quoiqu'il en soit, l'Etat n'apporte aucun appui aux centres privés pour faciliter l'accès de la population à la formation.

Il faut ajouter à ce nombre d'élèves ceux formés dans l'enseignement privé. Celui-ci possède 76% de l'ensemble des établissements ETFP (149 CFP et 50 LTP) et accueille actuellement 15 021 élèves. Tout

fois la moitié de ces élèves suit des formations courtes de type « formations qualifiantes » essentiellement dans le secteur des services.



Source PSE : Schéma d'organisation des formations

## 1.2 Les fondements de la PNEFP

Ils sont définis à la fois par la réalité économique, sociale et environnementale du pays et par une vision d'avenir qui lie étroitement développement des compétences, insertion dans le monde du travail et création d'emplois.

### 1.2.1 La base économique

Dans l'ensemble de ces secteurs prioritaires, les acteurs économiques privés se sont engagés à accompagner le processus de mise en œuvre de la PNEFP afin que les ressources humaines qui seront formées puissent occuper les emplois qui doivent être créés au regard des investissements prévus dans chaque secteur.

### 1.2.2 La base environnementale

Afin de minimiser de tels impacts négatifs et de renforcer la dynamique de croissance, la PNEFP va initier des actions de facilitation et d'appui. Il s'agira notamment de :

- **Intégrer dans les programmes une approche globale d'éducation au vue du développement durable axé sur le changement climatique, la réduction des risques de catastrophe et la biodiversité ;**
- **Promouvoir l'emploi vert par la « variation » de l'économie ;**
- **Renforcer des instruments juridiques pour protéger les ressources naturelles ;**
- **Utiliser la fiscalité et des outils d'information pour sensibiliser le public et faire connaître les bénéfices mutuels des objectifs économiques, écologiques et sociaux en terme d'emploi.**

### 1.2.3 La base sociale



- Favoriser la redistribution des fruits de la croissance ;
- Assurer l'accès à l'ETFP à toutes les couches sociales ;
- Favoriser l'embauche/emploi des personnes en situation de vulnérabilité (jeunes, femmes, personnes en situation de handicap, etc.)

### **1.3 . La vision, les composantes et les axes stratégiques de la PNEFP**

La PNEFP a été conçue et élaborée dans le cadre d'un partenariat étroit entre pouvoirs publics, partenaires privés et partenaires sociaux. Elle s'appuie sur la volonté de ces acteurs de donner à Madagascar un avenir digne de ses très grandes potentialités.

La vision du pays en matière de Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (PNEFP) est celle d'un Madagascar solidement installée dans une économie en croissance forte, une croissance solidaire et socialement équilibrée. Le pays devrait être à mesure de créer suffisamment d'emplois formels et modernes pour résorber progressivement les variations annuelles du stock de demandeurs d'emploi.

La mise en œuvre de la PNEFP doit aboutir à ce que : «la quasi-totalité des Malgaches soient des citoyens instruits et disposant de capacités et de compétences pour créer ou trouver des emplois décents, dans le strict respect de l'égalité des chances d'accès aux opportunités économiques.

#### **1.3.1 Composante 1 : Le développement des compétences pour l'amélioration de l'employabilité des ressources humaines.**

A terme, la mise en œuvre de cette composante devra permettre à Madagascar de disposer de ressources humaines à fort potentiel d'employabilité afin d'occuper les emplois d'aujourd'hui et ceux de demain, prioritairement dans les cinq (5) secteurs que sont le THR, le THA, le DR, le BTP/RS et les TIC.

#### **1.3.2 Composante 2 : la promotion des conditions/mesures favorables à la création et la protection de l'emploi**

La création d'emplois productifs et durables en grand nombre et dans la durée joue un rôle de levier et constitue un moyen décisif pour réaliser une croissance économique forte et équilibrée.

La création d'emplois rémunérateurs en grand nombre sur l'ensemble du territoire national constitue un moyen déterminant de lutte durable contre la pauvreté et contre la détérioration des conditions de vie des populations